

# REVENU CANADA

## RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES



Quelques informations concernant Revenu Canada pour faciliter l'accès à l'information sur les programmes et les services offerts aux personnes handicapées et à leur famille.

\*Tous les liens soulignés en bleu sont cliquables et mènent vers des pages externes

## LIENS IMPORTANTS

- Le [Crédit canadien pour aidant naturel](#) aide les personnes qui soutiennent un membre de leur famille ayant une déficience physique ou intellectuelle. Pour en bénéficier, le membre de la famille doit dépendre de vous pour ses besoins fondamentaux, comme l'alimentation, l'habillement et le logement.
- Le [Crédit d'impôt pour personnes handicapées](#) permet de réduire l'impôt sur le revenu que les personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle grave et prolongée peuvent avoir à payer. Les membres de la famille qui apportent leur soutien peuvent également bénéficier de ce crédit afin de faire face au coût élevé de la vie avec un handicap.
- Le crédit pour [Frais médicaux admissibles](#) pour des frais médicaux qui dépassent 3 % de votre revenu net. Vous pouvez également déduire les frais que vous avez payés pour un membre de votre famille. Cela dit, n'oubliez pas que ces frais ne doivent pas avoir été remboursés.
- Les [Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire](#) est un crédit d'impôt pour dépenses de rénovation domiciliaire. Les dépenses déclarées doivent contribuer à rendre votre logement plus accessible aux personnes âgées ou handicapées qui y vivent. La rénovation doit être permanente.
- Le [Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles](#) est une nouveauté pour les déclarations de revenus de cette année. Ce crédit offre jusqu'à 7 500 \$ pour vous aider à ajouter un logement secondaire à votre maison pour les membres plus âgés de votre famille. Pour avoir droit à ce crédit, un membre de la famille âgé de 65 ans ou plus, ou un adulte admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées, doit habiter le logement.
- Pour connaître les [autres crédits d'impôt et déductions](#).